

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00116.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000012444D1460074-24T\000=4-DD

-4DAM

-CM2 CM3 CMB CM5 PR3 PR4 3STR CMC CM4 PR5 2DIP

- DIFF

TD KIGALI 116

LE 7 FEVRIER 1994

KGLI LE 08/02/94 A 08H52

URGENT

CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE

ORIGINE : L'AMBASSADEUR

NB : DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 116

CQ ARMEES PARIS 22

CQ BRUXELLES 10

CQ DAR ES SALAM 13

CQ KINSHASA 15

CQ WASHINGTON 17

NB : SERVIR : DAM - CM5 CMB - PR4 - PR5

TXT

CQ MINDEFENSE PARIS 26

CQ MINCOOP PARIS 51

CQ BUJUMBURA 23

CQ KAMPALA 13

CQ NAIROBI 15

CQ DFRA NEW YORK 22

OBJET : ENTRETIEN AVEC LE FUTUR PREMIER MINISTRE.

RESUME : LA SITUATION POLITIQUE RESTE BLOQUEE, MALGRE LES TENTATIVES DE COMPROMIS DE LA SEMAINE DERNIERE. LES DISCUSSIONS SE POURSUIVENT CEPENDANT, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES ASSURANCES QUI POURRAIENT ETRE DONNEES AU PRESIDENT HABYARIMANA POUR LA DUREE DE LA PERIODE DE TRANSITION.

X X X

TEXTE : LES AMBASSADEURS D'ALLEMAGNE, DE BELGIQUE, DE FRANCE ET DES ETATS-UNIS SE SONT ENTRETENUS LE 7 FEVRIER, A LEUR DEMANDE, AVEC M. FAUSTIN TWAGIRAMUNGU, FUTUR PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION A BASE ELARGIE.

APRES UN EXPOSE LIMINAIRE REJETANT LA RESPONSABILITE DU BLOCAGE ACTUEL SUR LE PRESIDENT HABYARIMANA ET DEMANDANT A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DE FAIRE PRESSION SUR CE DERNIER, M. TWAGIRAMUNGU A ACCEPTE D'ENTRER DANS UNE VERITABLE DISCUSSION AU COURS DE LAQUELLE IL A FAIT DES COMMENTAIRES NETTEMENT PLUS EQUILIBRES.

S'AGISSANT DES PROBLEMES AU SEIN DES PARTIS POLITIQUES, LE FUTUR PREMIER MINISTRE A CONFIRME QU'IL EST DESORMAIS PRET A PRENDRE AU SEIN DE SON GOUVERNEMENT UN MEMBRE DE LA FACTION DU PARTI MDR QUI LUI EST OPPOSEE ('MDR-POWER'). IL A PRECISE QU'IL S'AGIRAIT D'UNE PERSONNALITE ISSUE DE LA PREFECTURE DE GITARAMA, TRADITIONNELLEMENT BASTION DU MDR. M. TWAGIRAMUNGU A CEPENDANT AJOUTE QU'IL ENTEND LUI-MEME CHOISIR CE MINISTRE, REFUSANT AU MDR-POWER TOUT DROIT DE LUI IMPOSER QUI QUE CE SOIT.

EN CE QUI CONCERNE LE PARTI LIBERAL, LE FUTUR PREMIER MINISTRE ESTIME QU'ON EST PASSE PRES D'UN ACCORD LA SEMAINE DERNIERE, SUR LES BASES SUIVANTES : POUR LES DEPUTES, LA LISTE DU 5 SEPTEMBRE (SOUTENUE PAR LE FPR), MAIS AVEC REEXAMEN DES CAS DE DESIGNATION LITIGIEUX (AU NOMBRE DE 5), CE QUI DEVAIT PERMETTRE UN PANACHAGE DE FAIT DES DEUX LISTES EN PRESENCE. POUR LES MINISTRES, MAINTIEN DE M. MUGENZI AU GOUVERNEMENT, SA FACTION POUVANT DETENIR, SOIT 2 DES 3 PORTEFEUILLES REVENANT AU PL (MAIS NON LA JUSTICE), SOIT LA JUSTICE (MAIS UN SEUL POSTE).

CETTE PROPOSITION DE COMPROMIS A ECHOUE A CAUSE DES DEUX PARTIES : M. MUGENZI, D'ABORD TENTE D'ACCEPTER, A ENSUITE REFUSE TOUT ARRANGEMENT LORS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE, LE DIRECTEUR DE CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REPROCHANT PAR AILLEURS A M. TWAGIRAMUNGU DE SE MELER DES AFFAIRES DU PL.

LE MEME RAIDISSEMENT A ETE OBSERVE DE L'AUTRE COTE, AUSSI BIEN

DIFFUSION RESTREINTE

204

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00116.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

2

DE LA PART DE LA FRACTION DU PL OPPOSEE A M. MUGENZI QUI A REJETE L'OFFRE DU FUTUR PREMIER MINISTRE (ALORS QU'ELLE L'AVAIT PRECEDEMMENT ACCEPTEE) QUE DU FPR QUI USE DE PRETEXTES POUR REFUSER TOUT PANACHAGE DES LISTES.

LE DIALOGUE AU SEIN DU PL A REPRIS CETTE FIN DE SEMAINE ET UNE REUNION EST PREVUE LE 8 FEVRIER, MAIS SELON M. TWAGIRAMUNGU ELLE NE DEVRAIT ABOUTIR A RIEN.

LE FUTUR PREMIER MINISTRE SE DIT CONVAINCU QUE LE PROBLEME FONDAMENTAL NE RESIDE PAS AU SEIN DU PL MAIS TROUVE SA SOURCE DANS LA MEFIANCE RECIPROQUE. APRES AVOIR AFFIRME QUE LA AUSSI LA RESPONSABILITE INCOMBE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, QUI A REFUSE L'AMNISTIE A ARUSHA ALORS QUE LE FPR (''SUR INJONCTION DE MUSEVENI'') ETAIT PRET A L'ACORDER ET QUI N'OSE PAS AUJOURD'HUI ABORDER CETTE QUESTION ET DIRE CE QU'IL VEUT, M. TWAGIRAMUNGU A ADMIS QU'IL NE PEUT PAS ATTENDRE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE QU'IL PRENNE L'INITIATIVE SUR CE SUJET ET A RECONNU QU'IL NE FAUT PAS RAISONNER EN TERMES D'AMNISTIE D'UN PRESUME COUPABLE MAIS DE GARANTIES POUR LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA TRANSITION ELARGIE. LE FUTUR PREMIER MINISTRE ADMET QUE LE FPR A SUR CE SUJET UNE ATTITUDE RIGIDE. REFLEXIONS ET CONTACTS SE POURSUIVENT.

ENFIN, M. TWAGIRAMUNGU ESTIME QU'UNE AUTRE CAUSE DU BLOCAGE RESIDE DANS LA CRAINTE DU PRESIDENT ET DU MRND DE VOIR L'ADMINISTRATION LOCALE BRUTALEMENT ELIMINEE AU PROFIT D'ADHERENTS DE L'OPPOSITION ET SURTOUT DU FPR, DANS LA PERSPECTIVE DES ELECTIONS QUI CLOTURENT LA PERIODE DE TRANSITION.

X X X

COMMENTAIRE : M. TWAGIRAMUNGU EST APPARU BEAUCOUP PLUS A L'AISE QUE DANS SES RENCONTRES PRECEDENTES AVEC LA COMMUNAUTE DIPLOMATIQUE, EN RAISON DU GESTE QU'IL A CONSENTI AU SEIN DE SON PROPRE PARTI, LE MDR. AU-DELA DES PROPOS DE TRIBUNE DENONCANT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE COMME SEUL RESPONSABLE DU BLOCAGE, IL EST APPARU AU COURS DE CET ENTRETIEN CONSCIENT DE LA NECESSITE D'OBTENIR UN COMPROMIS DES DEUX PARTIES. SI LES POSITIONS RESTENT ELOIGNEES SUR LE FOND, IL SEMBLE DU MOINS Y AVOIR CONSENSUS SUR LES VRAIS ENJEUX DES DISCUSSIONS EN COURS./.

MARLAUD

DIFFUSION RESTREINTE